

Marc Jammet  
Conseiller municipal de Mantes la Jolie  
31 rue Pierre Curie  
78200 Mantes la Jolie  
06 07 67 41 29

à

Monsieur Paul Fabiani  
Directeur général des services

**Le 4 septembre 2009**

Monsieur le Directeur,

Suite à notre conversation téléphonique et comme je vous en ais alors informé, j'ai pris contact avec Monsieur Quévarec au sujet des questions orales pour le prochain Conseil municipal.

Nous souhaitons que le compromis que vous m'avez suggéré soit élargi à une deuxième question orale, posée par Monsieur Quévarec sur la piscine du Val-Fourré. Dès l'instant où Monsieur le maire nous assure qu'il sera répondu par écrit aux deux autres questions orales (VéliMantes et Coopération décentralisée), nous accepterons de les retirer en tant que questions orales.

Souhaitant que cette proposition puisse faire l'objet d'un consensus, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Jammet